



**SAINT-LOUIS**  
Agglomération  
Alsace 3 Frontières

## - AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

### 1. Identification du pouvoir adjudicateur :

Saint-Louis Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tel: 03.89.70.90.70 - Fax: 03.89.70.90.85  
Email : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

### 2. Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

### 3. Objet du marché :

La présente consultation concerne la fourniture, le montage et la livraison d'une benne à ordures ménagères à chargement vertical (sur berce déposable pour la collecte des PAV).

Le présent marché est un marché de fournitures.

### 4. Classifications CPV :

**Fourniture, montage et livraison d'une benne à ordures ménagères à chargement vertical :**

34 21 00 00-2 Carrosseries de véhicules

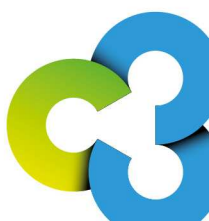
### 5. Caractéristiques principales du marché :

Dans le cadre de sa compétence de collecte, d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés, la Communauté d'Agglomération exploite un important réseau de points d'apport volontaire (PAV) pour la collecte des matériaux recyclables.

L'acquisition d'une benne à ordures ménagères à chargement vertical montée sur berce déposable permettra de répondre à l'évolution croissante de la demande de collecte de conteneurs de tri sélectif et optimisera notre exploitation en augmentant les capacités de collecte de nos véhicules en réduisant les rotations sur les sites de transfert.

### 6. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Les variantes ne sont pas autorisées.



- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.  
Aucune forme particulière de groupement n'est imposée toutefois en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Marché autofinancé par Saint-Louis Agglomération.
- Modalités de paiement : selon les articles 110 à 131 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Délai global de paiement : 30 jours. Prix fermes.
- Aucun cautionnement ou garantie sera exigé.

#### 7. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant : la déclaration concernant le chiffre d'affaire global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles, la présentation d'une liste de références similaires exécutées au cours des cinq dernières années, la présentation des moyens humains et matériels.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque co-traitant.

#### 8. Critères d'attribution :

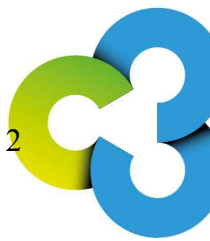
Critère de jugement des offres	Pondération
Valeur technique	50 %
Prix	40 %
Délai de livraison	10 %

#### 9. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, mail) à :

**Saint-Louis Agglomération**  
**Direction des Déchets Ménagers**  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Téléphone : 03.89.70.22.60  
Télécopie : 03.89.67.44.31  
Email : [dechets-menagers@agglo-saint-louis.fr](mailto:dechets-menagers@agglo-saint-louis.fr)

La consultation de cet avis ainsi que le téléchargement du dossier de consultation des entreprises sont également accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info> .



## 10. Modalités de remise des offres :

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté, par tout moyen permettant d'en garantir la confidentialité et de déterminer la date et l'heure exacte de réception (pli recommandé avec avis de réception, remise contre récépissé ou Chronopost remis contre signature), à :

**Monsieur le Président  
Saint-Louis Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville - C.S. 50199  
68305 Saint-Louis Cedex**

L'enveloppe portera les mentions suivantes :

**Fourniture, montage et livraison  
d'une benne à ordures ménagères à chargement vertical**

**Marché à Procédure adaptée**

**<< NE PAS OUVRIR >>**

La remise des offres par voie électronique est autorisée dans les conditions définies dans l'annexe 2 du règlement de la consultation.

## 11. Renseignements complémentaires :

**Renseignements administratifs :**

**Saint-Louis Agglomération  
Monsieur Florian GUTRON  
Téléphone : 03.89.70.22.60.  
Télécopie : 03.89.67.44.31.  
Email : [gutron.florian@agglo-saint-louis.fr](mailto:gutron.florian@agglo-saint-louis.fr)**

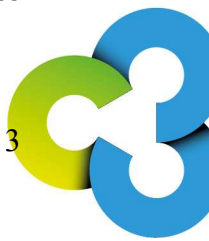
**Renseignements techniques :**

**Saint-Louis Agglomération  
Monsieur Cyril PRESENT  
Téléphone : 03.89.89.72.21.  
Télécopie : 03.89.89.72.20.  
Email : [present.cyril@agglo-saint-louis.fr](mailto:present.cyril@agglo-saint-louis.fr)**

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

**<http://www.marches-publics.info>**

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.



## 12. Autres informations :

Les critères sont les suivants :

### 1 - Valeur technique du matériel 50 %

La valeur technique des offres, notée globalement sur 100 sera appréciée au regard des informations contenues dans le mémoire technique.

Cette note sera notamment appréciée au regard des sous-critères suivants :

- Eléments techniques et ergonomiques (80 pts)
- SAV et assistance technique (10 pts)
- Formation proposée (10 pts)

### 2 - Prix 40 %

Les offres de prix seront notées sur 100 points. La formule retenue est la suivante :

La note (sur 100) relative au prix sera proportionnelle à la moyenne des offres :

$$\text{Note obtenue} = 100 \times \frac{\text{prix moyen}}{\text{prix étudié} + \text{prix moyen}}$$

*N.B. le prix moyen est la moyenne des offres proposées.*

### 3- Délai 10 %

Les offres de prix seront notées sur 100 points. La formule retenue est la suivante :

La note (sur 100) relative au prix sera proportionnelle à la moyenne des offres :

$$\text{Note obtenue} = 100 \times \frac{\text{délai moyen}}{\text{délai étudié} + \text{délai moyen}}$$

*N.B. le délai moyen est la moyenne des offres proposées.*

## 13. Date limite de réception des offres :

**Vendredi 9 juin 2017 à 16h00**

## 14. Procédure de recours :

### Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038

67070 STRASBOURG Cedex

E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

### Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

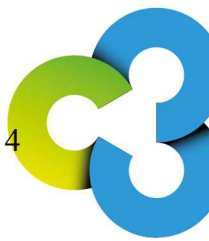
31, avenue de la Paix

B.P. 51038

67070 STRASBOURG Cedex

E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)

Tél : 03.88.21.23.23



Fax : 03.88.36.44.66

**15.Date d'envoi de l'avis à la publication :**

Vendredi 19 mai 2017